

## Louez un instrument



Afin de faciliter l'accès pour tous aux diverses formations, Vibrato vous propose de louer des instruments.

**Les vents :** flûtes traversières, hautbois, saxophone.

**Les cordes :** alto, violon, violoncelle.

### Durée de location

- ♦ Vents : 2 ans (dont hautbois 4 ans).
- ♦ Cordes : 2 ans pour chaque taille (1/4 - 1/2 - 3/4 - entier), dans un temps global de 6 ans maximum.

### Procédure de location

#### Contrat de location de l'instrument en septembre

Il doit être établi par les professeurs en présence des familles même si l'instrument a été laissé à l'élève durant les vacances estivales; doit y figurer l'état de l'instrument et des accessoires qui l'accompagnent.

#### Restitution de l'instrument en juin

Un « bordereau de restitution » doit être établi par les professeurs en présence des familles; doivent y figurer les traces et usures « normales » apparues au cours de l'année, impliquant une révision à charge du Conservatoire, et d'autre part les coups, incidents, usures dus à la négligence et/ou impliquant une réparation à charge de la famille. L'état constaté de l'instrument doit être contresigné et daté par la famille.

#### Tarif de location

*Le montant d'une location instrumentale à l'année est de 98 €*

### Information des familles

Tout état de l'instrument doit être contresigné et daté par les familles.

L'élève « locataire » qui rentre dans sa dernière année de location en est informé par son professeur afin que les familles puissent se préparer à l'achat d'un instrument personnel.

Le Conservatoire pourra vous mettre en relation avec des anciens élèves pour un achat d'occasion.